TLF CENTRE

Les nouvelles technologies sont un moteur de la croissance de demain. Regardons seulement le chemin parcouru depuis l'ancêtre du carnet et du disque pour enregistrer les heures du conducteur.

Alors que notre profession a su évoluer avec l'informatique embarquée et les retours d'informations avec les clients, nos chères têtes pensantes n'ont rien trouvé de mieux qu'utiliser les satellites pour nous taxer.

- *Comment appréhender ces changements sans de nouvelles innovations informatiques ?*
- *Comment évaluer et répercuter ces impôts de demain (quand ce ne sont pas ceux d'hier) ?*
- *Comment sans feuille de route les entreprises réussissent-elles à s'adapter à vue ?*
- *Comment réhabiliter l'image d'une profession qui trouve toujours des ressources insoupçonnées ?*
- *La formation, la sécurité, la réduction des émissions CO^2, qui le sait ?*
- *D'un clic, par Internet le client exige d'être servi demain, qui le fait si ce n'est le camion ?*

Diriger, c'est prévoir, mais c'est aussi renoncer à des choix, créer de la richesse dans une économie où le renouvellement d'une génération d'entrepreneurs semble compromis dans notre vieille Europe.

Au sein de TLF Centre, ce sont les thèmes sur lesquels nous réfléchissons et essayons d'y apporter des réponses concrètes.



Co-Présidente
Annick CHARBONNIER



Co-Président
Laurent FESNEAU

Vice-présidents
Vincent DETHAN
et Stéphane ROBINET

Déléguée Régionale
Sandra PANET

Écotaxe

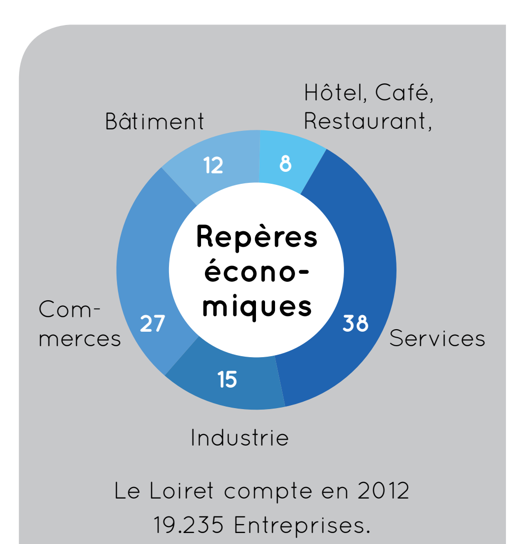
Principale préoccupation de nos adhérents et mobilisation maximale pour TLF CENTRE.

Tout au long de l'année, TLF CENTRE s'est mobilisée pour alerter les pouvoirs publics sur les incidences néfastes de l'application du texte initial de la loi Grenelle, concernant la mise en place de la TNPL (Taxe Nationale Poids-Lourds). Diffusion à plusieurs reprises de communiqués de presse, de courriers adressés aux parlementaires mais aussi aux institutions régionales telles que les Chambres de Commerce, les Conseils Généraux et Régionaux, les branches professionnelles, MEDEF, BTP, TP, UIMM…



De plus, TLF CENTRE a tenu informés ses adhérents, étape par étape, sur les revendications de notre Union ainsi que des actions menées au niveau national et régional, en mettant en évidence les conséquences des différents textes publiés et des annonces faites sur l'Ecotaxe et sa mise en place.

TLF CENTRE a organisé plusieurs réunions afin d'informer les différents types d'interlocuteurs sur les conséquences, notamment financières, de cette taxe.



Le Loiret compte en 2012
19.235 Entreprises.

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.

Les exportations / importations

Avec 6 milliards d'euros d'exportation et un solde positif de 245 M€, le Loiret est un département exportateur. Le Loiret représente d'ailleurs à lui seul près de 36 % des exportations régionales.

Le Loiret bénéficie du fort dynamisme à l'export de ses entreprises de production pharmaceutique et cosmétique qui représentent d'ailleurs 46 % des exportations.

CDFE : Commission Départementale de Financement de l'Économie

TLF CENTRE participe à la Commission Départementale de Financement de l'Économie du Loiret qui se réunit tous les deux mois dans le but de faire un point sur la situation économique. Présidée par le Préfet de région, notre branche d'activité transport et logistique est reconnue comme étant un véritable baromètre de l'économie régionale. TLF CENTRE est le porte-parole de ses adhérents et, à cette occasion, interpelle et alerte le Préfet ainsi que tous les autres membres sur les difficultés rencontrées par nos chefs d'entreprises, suite à la conjoncture mais aussi à la mise en application de nouveaux textes tels que 44T, l'Ecotaxe, TICPE,...

Charte CO_2 et Affichage CO_2

Cette année encore, des entreprises adhérentes ont su s'engager dans la démarche volontaire de réductions de CO_2. TLF CENTRE soutient cette initiative, et afin de l'intensifier met en place et organise des sessions de formation en comité restreint, pour les chefs d'entreprises qui se lancent dans cette démarche et qui ont besoin de conseils. TLF CENTRE est à leurs côtés.

Cette procédure permet de mettre en place une gestion rigoureuse du poste gasoil, mais également d'autres consommables (pneu, huile, etc.). Elle permet de structurer son management au travers de tableaux de bord, et contribue à "l'image qualité" commerciale de l'entreprise.

Cette Charte est aussi la première étape à la mise en place d'instruments de mesure qui deviendront, prochainement indispensables car obligatoires pour le calcul de l'Affichage CO_2 sur les factures de prestations de transport.

En parallèle, TLF CENTRE organise des sessions de formations Affichage CO_2 destinées à ses adhérents.

Réunions d'informations

Cette année, bon nombre d'adhérents ont pu bénéficier de formations organisées par TLF CENTRE en partenariat avec l'AFT IFTIM (le temps de travail des conducteurs, la paie des conducteurs mode d'emploi..) ainsi que les rendez-vous sociaux mis en place au rythme d'un par trimestre. Ces derniers ont permis essentiellement cette année d'approfondir les calculs de la réduction « Fillon » et ses diverses subtilités et modifications.



Hotline

TLF CENTRE poursuit sa mission de conseil et d'accompagnement des entreprises en répondant à toutes les questions posées et ce quel que soit le thème (social, juridique, règlementaire....)